

Points abordés au Comité d'Entreprise du 12 Novembre 2014

**Présentation du cahier des charges du Projet
« Location/Entretien des Vêtements de Travail »**

Présentation de M. Frédéric SOL

- 633 personnes du secteur production (salariés / intérimaires) sont concernées par ce projet,
- Dotation compagnon / leader / chef d'équipe / contrôleur assemblage en polos, pantalons et sweats couleurs différentes selon ces groupes,
- Dotation contrôleur PE / infirmière / laboratoire en blouses,
- Dotations spécifiques pour le personnel DES, ressuage / Traitement thermique,
- Le prestataire retenu devrait démarrer sa prestation début mars 2015, une campagne de prise de mesure débutera d'ici peu,
- La prestation d'entretien prévoit un ramassage par semaine, avec le retour des tenues dans des casiers individuels et le remplacement des tenues détériorées sur demande,
- Le coût est identique à la prestation actuelle, sur le même périmètre (Périole + Gimont) (environ 90000 €/An),
- La fourniture des tenues aux métiers « supports » n'est plus automatique et sera réalisée à la demande.

Point Mutuelle et Prevoyance

Présentation de Mme Laurence DAUBERT.

- Prestataire choisi : **HARMONIE MUTUELLE**,
- La prestation devrait démarrer début Janvier 2015 si l'avenant à l'accord est préalablement signé par les délégués Syndicaux fin novembre 2014,
- Les cotisations « prévoyance » seraient inférieures aux cotisations actuelles avec une meilleure couverture,
- Les cotisations « santé » seraient identiques aux cotisations actuelles avec un contrat assurant une meilleure couverture santé,
- Une prise en compte de la portabilité et des dispenses d'affiliation seraient possibles en fonction des textes réglementaires.

Calendrier 2015

- Ponts intégrés dans le calcul de la base annuelle : (02/01, 15/05 et 13/07),
- Fermetures usine : 32, 33 et 34, 52/53 du 24 au 31/12/2015,
- Nombre de jours de RTT pour les cadres : 6 jours,
- Horaire Hebdomadaire non cadre : 36h42 soit 36h70,
Horaire du vendredi : 4h42min soit 4,70 h. Première heure de sortie : 11h 42,
- Dérogations toujours possibles.

Etat d'avancement des livraisons

- Point reporté au prochain Comité d'Entreprise, document non disponible en séance.

La banque de données Economique et Sociale (BDES)

- Obligation imposée à l'employeur depuis le 14 Juin 2013,
- Ce document papier, unique, fournit des informations élargies aux instances de représentation suivantes : comité d'entreprise ou délégués du personnel, ainsi qu'au comité central. Il sera consultable au Service Ressources Humaines et reprend les éléments du bilan social annuel,
- Le premier document de ce type sera consultable au 15 Décembre 2014,

Information sur la nouvelle organisation de l'activité secretariat

Après analyse de l'activité, il a été décidé de créer un pool secrétariat sous la responsabilité d'Hélène PAIRASTRE.

Cette réorganisation permettra :

- De maintenir un niveau de compétences interne reconnu,
- Une répartition facilitée de la charge globale, intégrant les périodes de congé,
- Une offre de service plus claire pour les interlocuteurs internes,
- Une meilleure gestion du parc véhicule usine,

Ce pôle Secrétariat devrait conserver la hiérarchie actuelle :

- M. Philippe BREL
- M. Jean-Michel TREMOULET

Les responsables de service seront informés très prochainement du nouveau mode de fonctionnement.

Intervention M.Frédéric Michelland – Président du directoire

La restitution des échanges entre les membres du CE et Mr Frédéric Michelland lors de son intervention au CE est publiée en l'état sur l'intranet depuis le Vendredi 14 Novembre.

Considération FO

Tenues de travail

Il a été rappelé par le représentant du personnel que le port d'une tenue de travail obligatoire par l'employeur doit faire l'objet **d'une contrepartie (Article L3121-3)**.

C'est pourquoi, les élus FO demandent à ce que les négociations, gelées en 2011, reprennent pour aboutir enfin à un **accord concernant le temps d'habillage et de déshabillage**.

Il a également demandé que soit pris en compte les difficultés actuelles concernant la gestion des casiers dans la nouvelle organisation.

Les élus FO déplorent qu'il ait été décidé de supprimer les poches sur les tenues de travail, de manière à rendre indispensable l'utilisation des pochettes FOD sans attendre le retour d'expérience sur l'utilisation de ces pochettes par les opérateurs hors chantier portes B787.

On notera également la suppression du logo LATECOERE au dos des tenues de travail.

Mutuelle et Prévoyance

L'avenant à l'accord sur la santé sera analysé avec la plus grande attention par les élus FO. L'ensemble du personnel sera informé de son contenu dès qu'il nous sera communiqué.

Prochain CE prévu semaine 48

Syndicat FO LATECOERE
A Toulouse, le 19 Novembre 2014